

## **LE GALA PRIX DISTINCTION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA MRC DE L'ASSOMPTION EST DE RETOUR**

**Repentigny, le 20 janvier 2016** - La Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption, en collaboration avec la Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur et Desjardins Entreprises Lanaudière, est fière d'annoncer le retour du Gala Prix Distinction de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption qui aura lieu le vendredi 6 mai 2016. Les entrepreneurs sont invités à soumettre leur candidature du 1<sup>er</sup> au 29 février 2016. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site Internet de la Chambre de commerce au [www.ccmla.ca](http://www.ccmla.ca).

### **Liste des catégories**

Pour l'édition 2016, plusieurs des catégories ont été repensées et renommées. Voici les catégories auxquelles les entrepreneurs pourront s'inscrire :

- Démarrage, transfert ou relève d'entreprise
- Artiste ou artisan
- Manufacturier
- Gestion en ressources humaines
- OBNL
- PME (1 à 10 employés)
- PME (11 employés ou plus)
- Innovation, créativité et technologie (*nouvelle catégorie*)
- Jeune Entrepreneur (*nouvelle catégorie*)

Les entrepreneurs de la MRC pourront s'inscrire dans deux nouvelles catégories, ci-haut mentionnées :

- La catégorie *Innovation, créativité et technologie* récompensera l'entreprise ayant connu une croissance significative grâce à l'implantation de nouvelles idées créatives, de nouvelles méthodes ou de nouveaux équipements.
- Les jeunes entrepreneurs de 40 ans ou moins s'étant le plus démarqués à tous les niveaux pour leur entreprise au cours des deux dernières années auront l'occasion de s'inscrire dans la catégorie *Jeune Entrepreneur*.

### **Nos entrepreneurs à l'honneur**

Le Gala Prix Distinction vise à promouvoir l'excellence des entrepreneurs de la MRC de L'Assomption. « Le Gala Prix Distinction est un événement unique qui nous permet de célébrer et de mettre de l'avant nos entrepreneurs locaux. Dans une ambiance exceptionnelle et festive, cet événement se veut rassembleur pour notre MRC où plusieurs prix seront remis, dont deux prix hors concours, soit le prix coup de cœur du jury et le prestigieux prix Grand Bâtitseur Jean-Claude-Crevier », s'est exclamé Isabelle Proulx, présidente de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption.

### **Promouvoir le concours**

Le comité organisateur invite la population à promouvoir le concours auprès des entreprises de la MRC de L'Assomption qui se démarquent par leurs pratiques d'affaires. Il s'agit d'une excellente opportunité pour que les nouvelles entreprises puissent être découvertes et reconnues dans la communauté. « Le simple fait de prendre le temps de s'inscrire à ce concours, aura non seulement divers effets bénéfiques pour les entreprises en nomination, mais sera assurément une expérience unique et remarquable pour les entrepreneurs d'ici», a mentionné Alain Bienvenu, Directeur général de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption.

Pour tout besoin d'information, veuillez communiquer avec la Chambre de commerce au 450 581-3010. Rappelons que le formulaire d'inscription sera disponible au [www.ccmla.ca](http://www.ccmla.ca) dès le 1<sup>er</sup> février et que la période d'inscription se terminera le 29 février prochain.

---

Organisé par :

Partenaire majeur



Source :

**Krystel Benoit**

**Agente aux communications**

Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption

Tél. : 450 581-3010

Courriel : [communication@ccmla.ca](mailto:communication@ccmla.ca)